

## Réponse à Roger Greenacre

par Edward YARNOLD\*

Je suis reconnaissant à l'éditeur de *The Month* de m'avoir invité à répondre brièvement à votre *Epistola ad Romanos*.

La tâche n'est pas aisée. Il est certes assez facile d'exprimer sa sympathie et de promettre sa prière. Comment ne pas sympathiser avec celui avec qui je travaille depuis tant d'années pour l'unité chrétienne, dans la Société œcuménique de la Bienheureuse Vierge Marie et dans le Comité mixte anglican-catholique d'Angleterre ? Comme vous, j'évoque notre travail commun dans le petit groupe qui, à la suggestion du cardinal Willebrands, fit une étude approfondie des rites d'ordination de l'Église d'Angleterre.

Il est assez facile aussi de relever dans votre lettre de nombreux passages avec lesquels je suis en profonde harmonie. Ainsi, vous avez raison lorsque vous dites que, si l'anglicanisme doit être greffé sur le catholicisme, ce ne peut être simplement sous la forme d'une survivance de sa liturgie. Il serait tragique qu'une Église anglicane « uniate » en communion avec Rome devienne un ghetto institutionnel, coupé de son passé anglican sans être intégré dans la vie catholique du pays. Non seulement ce serait un triste sort pour les ex-anglicans eux-mêmes, mais ce serait une perte pour la communauté catholique dans son ensemble, laquelle aurait bien des leçons à recevoir des ex-anglicans. L'une de ces leçons, si vous me permettez de le dire, serait l'intégrité même et la distinction de pensée et d'expression dont témoigne votre lettre.

Ceci m'amène à la raison principale pour laquelle il m'est si difficile de rédiger cette réponse. La voici : tout ce que je peux écrire a des chances de paraître insignifiant comparé à la réserve pleine de dignité de votre lettre.

Ce que je peux faire de mieux est, je crois, de commenter ce que vous appelez la « trahison » du processus de l'A.R.C.I.C. du côté catholique (je n'ai aucun commentaire à apporter sur une trahison du

\* Le Père Edward Yarnold, jésuite, directeur d'études en théologie à Oxford, membre d'A.R.C.I.C. I dès l'origine, est également membre d'A.R.C.I.C. II. Sa réponse a paru dans le n° de mai 1993 de *The Month*. Trad. M. Delmotte.

côté anglican). Je ne veux pas nier que Rome ait contribué au sentiment général que le progrès œcuménique connaît un temps d'arrêt, même si, pour ma part, je n'aurais pas choisi le terme de trahison en raison de sa charge émotive. Vous donnez deux exemples. Le premier est un retour à « l'action centralisatrice de la Curie, caractérisée par une méfiance à l'égard des initiatives locales, le peu de considération accordé à la voix de l'Église locale dans le choix de son évêque, et une sévère limitation apportée au pluralisme théologique ». On pourrait citer encore un autre cas de centralisation récente : l'absence de référence aux commentaires des conférences épiscopales dans la *Réponse* du Vatican à A.R.C.I.C. I. En d'autres termes, cette réponse semble avoir été un exercice dans lequel un juste équilibre n'a pas été gardé entre l'élément primatial et l'élément conciliaire de l'autorité centrale. Le second exemple de « trahison » que vous donnez est « le ton décourageant et négatif » de la *Réponse* romaine.

Les deux points sont sérieux. Mais il est important que, à la page précédente de votre article vous ayez vous-même admis la position de l'A.R.C.I.C. sur la nécessité d'une autorité au niveau universel, à la fois conciliaire et primatiale, impliquant l'exercice d'« un ministère de vigilance protégeant contre les ruptures de la communion et capable par conséquent de mettre en garde les Églises locales contre des actes qui mèneraient à de telles ruptures ». Je ne doute pas que le Vatican, lorsqu'il impose un évêque à une Église locale ou qu'il réduit au silence un théologien imprudent, ne justifie ces mesures comme des actes de vigilance empêchant des ruptures de la communion. Je ne prétends pas par là que toutes ces interventions aient été nécessairement judicieuses ; mon propos est qu'elles n'ont pas été des trahisons de l'A.R.C.I.C. mais l'application — mal avisée peut-être — d'un principe admis par l'A.R.C.I.C.

Il en est de même, me semble-t-il, pour votre second exemple, le ton apparemment négatif de la *Réponse*. Ici plus clairement encore, le Vatican a fait ce que l'A.R.C.I.C. lui avait demandé de faire : examiner le *Rapport final* au microscope pour voir s'il n'y avait aucun aspect qui contredise la doctrine catholique officielle ou qui reste en-deçà. L'Église n'aurait pas traité sérieusement l'A.R.C.I.C. si elle en avait fait moins. S'il doit y avoir un motif de plainte, c'est au sujet du critère établi : le fait que la *Réponse* exige l'*identité* et non simplement la *consonance* semble impliquer qu'aucun accord ne puisse satisfaire Rome à moins de répéter les formulations catholiques traditionnelles. Néanmoins si nous interprétons la *Réponse* à la lumière des Observations de 1988 sur le texte d'A.R.C.I.C. II, *Le salut et l'Église*, il est évident que ce qui est en question n'est pas une identité nécessairement *verbale*. Les Observations formulent la requête suivante :

Sans rien désavouer d'une méthode qui a produit d'incontestables résultats, on peut se demander aussi s'il ne serait pas opportun de perfectionner la procédure de façon à permettre une définition plus précise du contenu doctrinal des formules employées pour exprimer une foi commune<sup>1</sup>.

Doit-on dire alors que l'erreur faite par la *Réponse* est d'exiger un degré irréaliste de « définition précise » ? La Congrégation pour la

1. Cf. *La Documentation catholique*, 15 janvier 1989, n° 1976, p. 73.

doctrine de la foi, dans ses Observations de 1988, qualifie de « symbolique » le langage de l'accord de l'A.R.C.I.C. sur le salut, et porterait peut-être le même jugement sur le langage du *Rapport final*. Le danger qu'elle voit dans une telle méthode est qu'elle rend difficile de bâtir un « accord vraiment univoque » qui permettrait « une rigoureuse confrontation entre les positions respectives ». Cependant de telles formulations ne doivent pas nécessairement être « scolastiques » : la Congrégation ne désapprouve pas en principe la tentative faite par l'A.R.C.I.C. de trouver un nouveau langage dépouillé de résonances polémiques.

Je crois pour ma part que les différences de langage et de culture, de même que la nature analogique des déclarations théologiques rendent l'exigence d'un « accord univoque » non seulement irréaliste, mais même dépourvue de sens. Les Églises pourront souscrire à leurs doctrines respectives non lorsqu'une précision toujours plus minutieuse aura retranché toutes les ambiguïtés possibles, mais lorsqu'elles auront appris par une expérience partagée à voir la vérité par les yeux de l'autre.

Les commentateurs ont noté que la *Réponse* avait beaucoup de jugements favorables à émettre concernant le *Rapport final*. Que le Vatican ait regardé la *Réponse* comme un jugement fondamentalement positif, l'allocation adressée l'an dernier par le pape à un groupe d'évêques d'Angleterre et du Pays de Galles lors de leur visite *ad limina* le prouve :

Plusieurs faits récents, dont la publication de la *Réponse officielle au Rapport final d'A.R.C.I.C. I*, ont montré qu'il était possible d'aller à la racine des sérieuses différences qui existent entre les chrétiens divisés, tout en persévérant et en progressant dans un dialogue fraternel. La signification de la *Réponse* ne découle pas uniquement de ce qu'elle permet de faire avancer le dialogue théologique, pour important qu'il soit, mais surtout que l'Église catholique et la Communion anglicane se parlent au niveau de ce qu'on pourrait appeler un véritable dialogue ecclésial.

L'emploi des verbes « progresser » et « faire avancer » montre que le pape considère la *Réponse* comme un pas *en avant* dans les relations entre les deux Églises. Ses paroles signifient, je crois, que le sérieux et la précision de la *Réponse* indiquent que le dialogue est désormais poursuivi non seulement par une commission officielle, mais au niveau le plus élevé d'autorité dans les deux Églises :

C'est précisément à ce niveau qu'en fin de compte et par la grâce de Dieu, des pas concrets vers l'unité de foi pourront être faits et que se réalisera l'unité ecclésiale visible<sup>2</sup>.

En disant cela, je ne prétends pas que toute la responsabilité de la déception dans l'espérance œcuménique incombe à la partie anglicane. Je ne me ferais pas l'avocat d'une absence de contribution romaine au découragement général. Je veux seulement souligner que, paradoxalement, ce que Rome a fait est d'essayer, peut-être trop prudemment, de mettre en pratique deux principes de l'A.R.C.I.C. : 1) la nécessité d'une autorité universelle pour protéger l'unité de l'Église ; 2) la nécessité pour les deux Églises de s'assurer que le *Rapport final* était en accord avec la foi de

2. Cf. Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens, *Service d'information*, n° 82, 1993 (1), p. 9.

chacune. Peut-être en œcuménisme une prudence excessive est-elle aussi nuisible qu'un libéralisme excessif.

Bien que l'ordination des femmes à la prêtrise doive être un obstacle évident à la recherche de l'unité entre nos deux Églises, elle ne mettra pas fin à cette recherche. Si Rome poursuit le dialogue avec les luthériens et les méthodistes et d'autres Églises qui ordonnent des femmes, elle ne suspendra par son dialogue avec les anglicans parce que l'Église d'Angleterre fait de même. Même si l'on ne peut pas voir comment sauter ou traverser le mur de briques contre lequel nous avons buté, nous devons du moins nous assurer que nous atteignons le mur et en explorer les abords. Il y a une foule d'occasions de grandir ensemble dans la foi, la prière et la vie, tant au plan local qu'au niveau mondial, même si, pour le moment du moins, ce grand problème paraît insoluble.

Votre ami, votre frère dans le Christ

Edward Yarnold s.j.